

LES BONS GESTES POUR COHABITER AVEC LES ANIMAUX SAUVAGES



Je rencontre
un animal,



que faire ?



Je ne donne ni à boire ni à manger

il est bien portant

Quelle merveille !
Je l'observe de loin, je ne le touche pas.

il paraît abandonné

C'est un juvénile : je ne le touche pas, sa mère n'est peut-être pas loin.

C'est un adulte : je ne le touche pas,
chez certaines espèces, les individus vivent en solitaire.

il est blessé

Je le conduis à l'école vétérinaire de Maison Alfort
www.faune-alfort.org. Je me protège en enfilant des
gants et je place l'animal dans un carton pour le transport.

C'est un oiseau : je contacte l'association **AERHO** au **06 68 66 78 00**
ou la Ligue de protection des oiseaux www.lpo.fr pour obtenir un
diagnostic et des conseils à distance.

il est mort

Il est sur la voie publique : j'appelle le Service hygiène
et santé environnementale au **01 71 33 52 90**.

Il est sur un terrain privé : je fais appel à une
société d'enlèvement.

À FONTENAY, VOUS POUVEZ OBSERVER DES ROUGES-GORGES, DES HÉRISONS
... UN HÉRON SI VOUS ÊTES CHANCEUX !

